

On appliquait enfin d'une manière générale à toute la vérité catholique, le principe de l'évolution. On affirmait que l'Eglise, le dogme, la hiérarchie, la vérité, le symbole, la morale, tout évolue et se transforme substantiellement (ce qui est la négation de la foi chrétienne qui est un corps vivant mais déterminé de doctrine).

Par ce simple résumé des cinq parties du décret on voit que, en réalité, c'était l'essence même du christianisme qui était niée.

En présence de ce débordement de thèses audacieuses qui équivalaient à la négation de notre foi, l'Eglise devait parler.

Elle l'a fait.

X. X.

NOUVELLES RELIGIEUSES

HEZ les Sœurs d'Hochelaga. — Une fête, dont on gardera longtemps le souvenir chez les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, se célébrait à leur maison-mère d'Hochelaga, le mardi, 16 juillet. Il s'agissait de solenniser une noce de diamant et six noces d'or du même coup; ce qui assurément constituait un jubilé qui n'est pas banal. Ce *soixantième*, c'était celui de la Révérende Mère Marie-Stanislas, née Duhamel (la sœur du regretté curé de Saint-Pie), qui fut pendant dix ans supérieure générale, et, les *cinquantièmes*, c'était ceux de six religieuses de la même communauté: la Révde Sœur M.-Rose de Viterbe, (née Cadotte); la Révde Sœur M.-François de Borgia (née Archambault); la Révde Sœur M.-Hilaire, (née Lagarde); la Révde Sœur M.-du-Saint-Esprit, (née Poirier); la Rév. Sœur M.-Claire, (née Du-fresne); et la Révde Sœur Henriette.